

❖ CERCLE SPORTIF DE L'INSTITUTION NATIONALE DES INVALIDES - CSINI

Le Cercle sportif de l'Institution nationale des Invalides (CSINI) a été créé le 10 octobre 1966. Initialement réservé aux ressortissants du Monde combattant, le Cercle Sportif s'ouvre dès 1968 aux personnes handicapées physiques de toutes origines.

Sa vocation étant de favoriser par la pratique sportive, la réadaptation et la réinsertion des personnes handicapées moteurs ou des personnes souffrant d'une déficience visuelle ou auditive.

Il s'agit d'une association loi 1901 qui est agréée Jeunesse et Sports, et affiliée à la Fédération française handisport (FFH) ainsi qu'à la Fédération des clubs de la Défense (FCD).

Le Cercle sportif est **l'un des plus anciens clubs handisport français**, et l'un des plus importants tant par le nombre de ses adhérents que par la qualité de ses résultats et de son palmarès. Aujourd'hui, le CSINI accueille près de 400 adhérents dans **une dizaine de disciplines** comme l'escrime, l'haltérophilie, la natation, le cyclisme, le tennis de table, le foot-fauteuil, l'équitation, le tir aux armes, le ski de fond et le ski alpin...

Les liens qui unissent le Cercle à l'Institution nationale des Invalides privilégient en particulier l'accueil des pensionnaires, et s'orientent également vers une collaboration accrue avec le service de médecine physique et de réadaptation par le biais de l'intégration des activités physiques adaptées dans le parcours de soins et de rééducation des personnes hospitalisées.

Cercle sportif de l'Institution nationale des Invalides

6, boulevard des Invalides F-75700 Paris 07 SP

Tél. : +33 1 4555 1390

Mail : csini@wanadoo.fr

www.invalides.fr

